

BAREME DE REMUNERATION – STAGIAIRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE - Au 1^{er} Avril 2024

Situation – Catégories	Barème 2024 (au 1 ^{er} Avril)	Justificatifs spécifiques
16/18 ans	220,92 €	
18/25 révolus ans	552,29 €	
-de 26 ans ayant eu une activité professionnelle antérieure 6 mois au cours d'une période de 12 mois ou 12 mois sur 24 mois	756,63 €	Justificatifs de l'activité antérieure (bulletins de salaires, attestations employeurs)
+ de 26 ans	756,63 €	
Personne divorcée, veuve, séparée, célibataires avec enfant(s) à charge	756,63 €	Livret de famille - Acte d'état civil Décision ordonnance de justice (divorce, séparation, abandon)
Femme seule – de 26 ans en état de grossesse	756,63 €	Attestation Sécurité sociale suite à déclaration de grossesse
Personne - de 26 ans ayant eu 3 enfants	756,63 €	Livret de famille - Actes de naissance
Personne - de 26 ans divorcées, veuves ou séparées judiciairement depuis – de 3 ans	756,63 €	Livret de famille - Acte d'état civil Décision ordonnance de justice (divorce, séparation, abandon)
Travailleur handicapé - Travailleur handicapé recherche 1 ^{er} emploi	756,63 €	Copie décision CDAPH pour la RQTH ou titre de BOETH (depuis le 01/01/24)
Travailleur handicapé ayant eu une activité professionnelle antérieure 6 mois au cours d'une période de 12 mois ou 12 mois sur 24 mois	Entre 756,63 € et 2134,61 € (en fonction du salaire antérieur brut)	Copie décision CDAPH pour la RQTH ou titre de BOETH (depuis le 01/01/24) Justificatifs de l'activité antérieure (bulletins de salaires, attestations employeurs)
Travailleurs salariés en attente de réinsertion ou instance de reclassement (Accident de travail)	Entre 756,63 € et 2134,61 € (en fonction du salaire antérieur brut)	Justificatif arrêt de travail (AT/MP) Décompte IJ sécu sur les 12 mois – Attestation maintien des IJ